

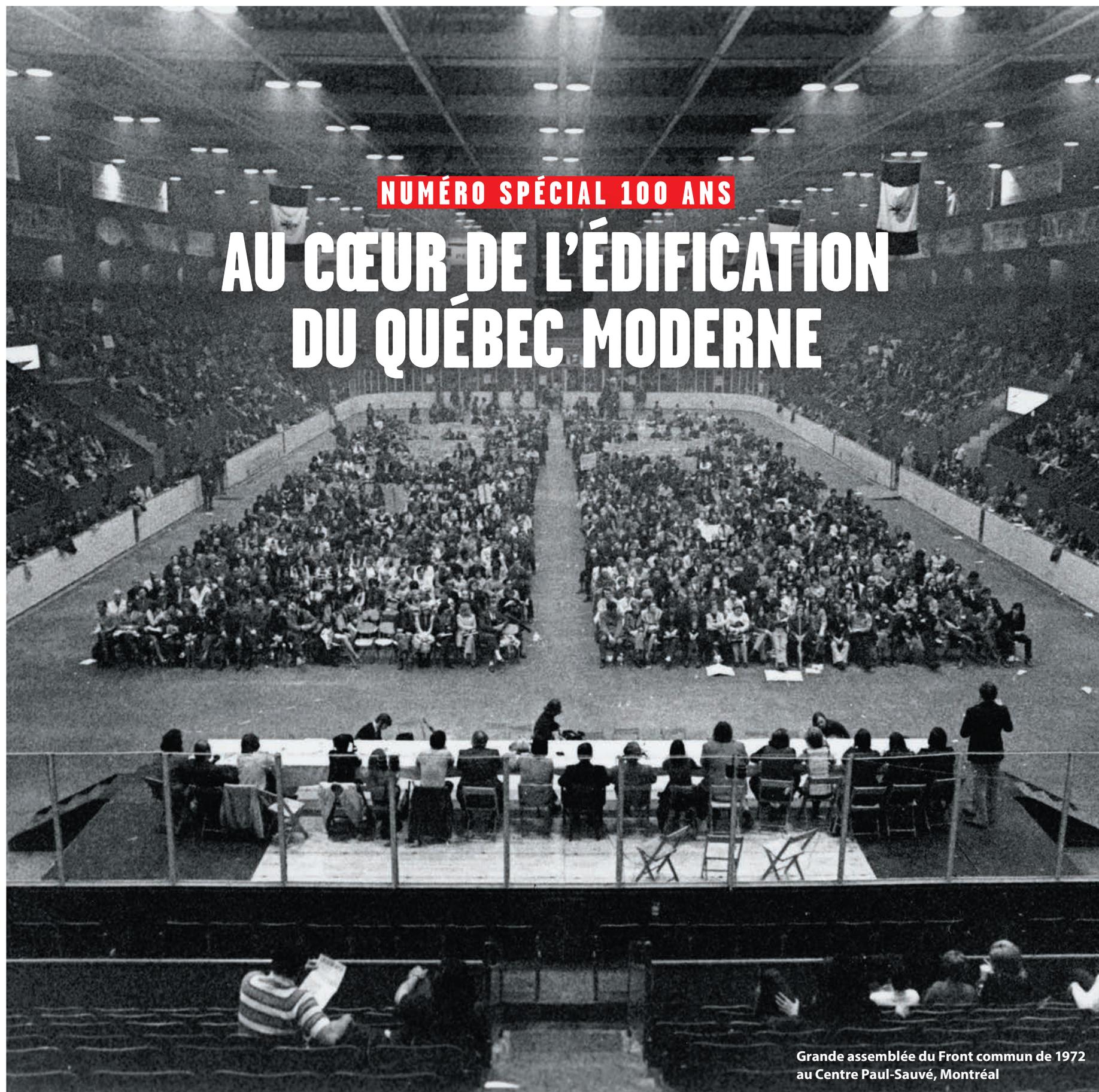
NUMÉRO 10 / HIVER.2023

# LE.POINT.SYNDICAL



Solidaire  
depuis 1921

LE JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX



**NUMÉRO SPÉCIAL 100 ANS**

## AU CŒUR DE L'ÉDIFICATION DU QUÉBEC MODERNE

Grande assemblée du Front commun de 1972  
au Centre Paul-Sauvé, Montréal

# LÀ POUR RESTER

**S**i c'est au cours des années 1800 que le syndicalisme québécois apparaît dans l'illégalité, c'est au commencement du siècle suivant qu'il se consolide. Naît alors la première grande centrale syndicale au Québec (et au Canada), la vôtre, qui adoptera son nom définitif en 1960: la CSN.

Pourquoi le syndicalisme? Il y a 100 ans, les conditions de travail étaient rudes. Les ouvrières et les ouvriers, bousculés par l'industrialisation et la croissance rapide de l'économie, œuvraient souvent dans des conditions insoutenables, 14 h par jour, 6 jours semaine, afin de respecter le rythme de production des entreprises. Des enfants travaillaient en usine pour aider leur famille à survivre, des femmes

aussi. Et plusieurs en mouraient. Mais les choses ont changé. La CSN s'est battue pour la journée de 8 h, pour des mesures de santé et de sécurité au travail, pour de meilleurs salaires. Et la société a évolué.

Au fil du temps, votre centrale syndicale a lutté pour des enjeux cruciaux: assurance-maladie, lois sur l'assurance automobile, sur la santé et la sécurité du travail et sur l'équité salariale, mise en place des CPE, régime québécois d'assurance parentale et plus encore. Toutes des mesures qui ont façonné le Québec d'aujourd'hui.

## En toute pertinence

Il est bien connu que les syndiqué-es gagnent de meilleurs salaires que les non-syndiqué-es occupant des fonctions identiques dans une entreprise. On sait aussi que leurs avantages sociaux sont plus nombreux et les protègent mieux. Comme le disait l'ancien président de la CSN Gérard

Picard, «les travailleurs, dans l'histoire, n'ont jamais reçu de cadeaux. Ce qu'ils ont, ils l'ont arraché par la force des poignets.» C'est encore la triste réalité dans la plupart des domaines.

Alors que l'inflation bat des records, que trop de gens peinent à combler leurs besoins de base, bien des patrons offrent des salaires ridicules, en pleine période de rareté de main-d'œuvre. En fait, les emplois ne sont pas rares:

ce sont les bons postes qui manquent. Le secteur public a le plus grand patron du Québec, le gouvernement. Celui-ci propose des miettes pour ses centaines de milliers d'employé-es en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur. Alors que les réseaux publics sont en pièce. Où est le respect?

La CSN est la centrale syndicale la plus combative. Avec le grand nombre de titres d'emploi qu'elle représente, elle forme un véritable microcosme de la société. Cette pluralité syndicale est porteuse de transformations sociales, à condition de s'unir et de parler d'une seule voix. Plusieurs secteurs d'activités (culture, technologies, restauration, commerce de détail et j'en passe) ont besoin de ce moteur pour forcer le respect de l'employeur. La solidarité ne veut pas seulement dire se serrer les coudes au sein d'une même organisation: c'est le faire entre syndiqué-es de domaines différents et pour les non-syndiqué-es, qui goûtent aussi aux retombées des luttes menées par la CSN et par ses membres.

## Se poser des questions et avancer

Le slogan Solidaire depuis 1921, que vous voyez en une, accompagnera maintenant le logo de la CSN et viendra ainsi positionner qui l'on est et d'où l'on vient. Avec ce numéro spécial à saveur de 100<sup>e</sup> anniversaire qui marque le retour du *Point syndical*, nous posons notre regard sur le passé, sur le présent et sur l'avenir. Les combats pour lesquels nous nous levons chaque matin sont multiples: système de santé vraiment public, loi anti-briseurs de grève au fédéral, préservation des services et des programmes sociaux, protection du français, santé-sécurité au travail, augmentation significative du salaire minimum, politique de développement durable et transition juste pour les personnes en emploi, politique industrielle, mesures d'inclusion en milieu de travail et lutte contre le harcèlement et programmes de formation en continu. La route syndicale ne sera jamais un long fleuve tranquille. Nous devons continuer à nous poser des questions, à faire évoluer nos pratiques et nos réflexions. Bien que le Québec ait le plus haut taux de syndicalisation en Amérique du Nord – 4 travailleurs sur 10 y sont syndiqués – il reste encore beaucoup de salarié-es à soutenir afin qu'un maximum de personnes façonnent à leur manière un monde du travail meilleur. ●

**Caroline Senneville**

Présidente de la CSN



**La CSN s'est battue pour la journée de 8 h, pour des mesures de santé et de sécurité au travail, pour de meilleurs salaires. Et la société a évolué.**

LE.POINT.SYNDICAL . Hiver . 2023

Le *Point syndical* est la publication officielle de la Confédération des syndicats nationaux • 514 598-2131 • Publié quatre fois par année, il est tiré à 16 600 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN • **COORDINATION:** Ariane Gagné • **DIRECTION ARTISTIQUE:** Philippe Brochard • **RÉVISION:** Ariane Gagné et Nathalie McHugh • **VERSION WEB:** Jean-François Ranger et Mathieu M.-Perron • **IMPRESSION:** Hebdo Litho • **DISTRIBUTION:** Module distribution – Communications CSN • **Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus** 514 598-2233 • ISSN: 2561-7435 • Dépôt légal: BAnQ et BAC, 2019 • Envoi de poste publication n° de convention: 40064900 • Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à: CSN, 1601, av. De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5 • [csn.qc.ca](http://csn.qc.ca)



**3 POINT.POLITIQUE**  
**D'OÙ VIENT LE DEUXIÈME FRONT DE LA CSN ?**

**4 POINT.COMMUN**  
**CSN—CONSTRUCTION**

Une histoire intimement liée à celle de la CSN

**5 POINT.TOURNANT**  
**DE LA SANTÉ À LA TRANSITION JUSTE**  
**PLUS: La force d'une image**

**6 POINT.CARDINAL**  
**PRENDRE LA ROUTE, TOUT CE TEMPS**  
**PLUS: L'histoire du mouvement vue de près**

**7 POINT.D'HONNEUR**  
**FEMMES ET SYNDICALISME, UN MARIAGE HEUREUX**  
**PLUS: De fières héritières de Donald!**

**8 DOSSIER**  
**AU CŒUR DE L'ÉDIFICATION DU QUÉBEC MODERNE**

**10 POINT.D'ANCRAGE**  
**DEVOIR DE MÉMOIRE**  
Là où le mouvement syndical tire des leçons de l'histoire

**11 DAVIE**  
Un chantier maritime historique grâce à l'action syndicale

**12 POINT.CULMINANT**  
**NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC DEPUIS 1960**  
Des avancées spectaculaires malgré les embûches

**13 POINT.DE.RENCONTRE**  
**DONNER UNE VOIX À LA DIVERSITÉ**

LE.POINT.EN.BREF **14**

POINT.DE.REPOS **16**

## RAPPORTS MORAUX

# D'OÙ VIENT LE DEUXIÈME FRONT DE LA CSN ?

L'économie doit être au service de la société et non l'inverse. Il s'agit là du parti pris fondamental contenu dans les rapports moraux de la CSN, rédigés par Marcel Pepin dans les années 1960-1970. Retour sur une pensée toujours très actuelle.

Par Thierry Larivière



**« Il y a eu des contrecoups terribles pour ceux qui prennent l'argent à la cuillère, mais il n'y en a pas eu pour ceux qui le ramassent à la pelle. »**

contraire. » Pepin dénonce ainsi l'augmentation des taux d'intérêt utilisée pour freiner l'inflation, politique de subterfuge qui n'a pas eu d'effet réel sur la hausse des prix.

Marcel Pepin est également catastrophé par la pénurie de logements à Montréal et par la gourmandise des promoteurs immobiliers qui, faisant fi des besoins de la population, ne construisent que de petits logements lucratifs. Il est évident pour lui que la spéculation et le peu de terrains dont dispose la ville afin de construire des logements abordables sont responsables du problème.

## L'héritage des rapports moraux

« La lutte se poursuit sur le deuxième front encore aujourd'hui, notamment avec nos batailles pour un système de santé vraiment public, pour la protection du français, pour la santé-sécurité au travail et pour l'augmentation notable du salaire minimum », souligne pour sa part la présidente de la CSN, Caroline Senneville.

En effet, plusieurs problèmes actuels font toujours écho aux propos de Marcel Pepin, alors que la société de l'époque se trouvait elle aussi

en pleine période d'inflation.

Pour éviter que le contrôle de l'argent des retraites échappe complètement aux travailleuses et aux travailleurs, Pepin suggérait notamment de confier l'argent des retraites à la Caisse de dépôt. Dans cette optique, la CSN avait mis sur pied le Service de budget familial ainsi que des comités d'action politique et une presse populaire militante. Elle a de plus développé une critique articulée des idées de la classe dominante pour s'attaquer aux problèmes qui dépassent la convention collective. Certains de ces moyens sont encore très utilisés aujourd'hui alors que d'autres n'ont pas perduré. Mais une chose est sûre : tous ont eu leur pertinence pour lutter contre la recherche de profits effrénés. « Il faut continuer à s'en inspirer tout en renouvelant nos façons de lutter pour des conditions de vie meilleure », affirme Caroline Senneville.

Car pour reprendre les mots de Pepin, « lorsque le syndicalisme tend à devenir l'équivalent d'une police d'assurance plutôt qu'un instrument de réforme totale de la société, il dépérit et les vrais militants tendent à s'en désintéresser. » ●

## EXTRAIT

**« L'image la plus répandue et la plus forte que le public se fait de l'injustice, à l'heure actuelle, c'est celle dont est victime la population, non dans ses conditions de travail, mais dans ses conditions d'existence. Les conditions de logement, le chômage, la hausse des prix qui ruine les budgets familiaux, l'exploitation criminelle des gens par tant de sociétés de crédit, et combien d'autres choses encore, sont des manifestations de ce désordre profond et qui fait un mal incalculable à la population. En jetant un nouveau regard sur ce désordre, on comprendra pourquoi il est urgent d'ouvrir un deuxième front. » (Marcel Pepin, *Le Deuxième front*, 1968)**

**L**es rapports moraux de Marcel Pepin servaient d'ouverture au congrès de la CSN ; on parle aujourd'hui de rapports du comité exécutif. Ils étaient cependant rédigés dans un autre esprit et cherchaient à prendre un pas de recul face aux luttes quotidiennes des syndicats dans leurs milieux de travail (premier front). Le 20 octobre 1968, Pepin livre aux membres de la CSN l'un des discours les plus importants de l'histoire de la confédération et du syndicalisme au Québec. Pour accompagner ce discours, il présente un document révolutionnaire pour le monde syndical, son deuxième rapport moral intitulé *Le Deuxième front* dans lequel il appelle les membres à mener des luttes sociales qui vont servir l'ensemble de la société.

Pour celui qui fut président de la CSN de 1965 à 1976, les travailleuses et les travailleurs doivent avoir leur mot à dire dans l'économie : c'est la démocratisation du système qui lui est si chère. Comme cela ne peut se réduire à la négociation de la convention collective, il faut ouvrir le deuxième front. « La pauvreté d'une partie de notre population s'explique dans une certaine mesure par les disparités extrêmes de revenus dans une économie abandonnée au libéralisme économique », écrit-il.

## Des problèmes qui persistent aujourd'hui

Déjà, en 1966, les syndicats sont pointés du doigt lorsque l'économie s'emballe. « On nous reproche d'accentuer la hausse du coût de la vie. Ce reproche peut vraisemblablement être adressé à d'autres qu'à nous, et nous allons certainement chercher à savoir dans quelle mesure ceux qui spéculent sur les prix sont responsables de la hausse exorbitante de ces derniers », constate Pepin. Pendant cette période inflationniste, il parle de « danse des profits » et, se basant sur l'analyse de l'économiste Jean-Guy Loranger, il écrit : « Il y a eu des contrecoups terribles pour ceux qui prennent l'argent à la cuillère, mais il n'y en a pas eu pour ceux qui le ramassent à la pelle. Bien au





À gauche: 42<sup>e</sup> Congrès de la Confédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois, Québec, 1966. À droite: Conflit de travail à la Manic, 1966.

## HISTOIRE DE LA CSN-CONSTRUCTION

# INTIMEMENT LIÉE À CELLE DE LA CSN

Avant la création de la Fédération catholique des métiers du bâtiment (FCMB), le 4 octobre 1924, les ouvriers de la construction regroupés en métiers, ce qu'on appelait à l'époque les unions, se fédèrent pour augmenter leur rapport de force face aux employeurs. C'est ce qui deviendra la CSN-Construction.

Par Martin Petit

La FCMB est donc créée par des unions de métiers de Montréal, de Hull et de Trois-Rivières, qui rassemblent des menuisiers, des plombiers, des ferblantiers, des peintres, des charpentiers, des briqueteurs et des journalistes. Se joindront par la suite des unions de Québec, de Sherbrooke et d'autres régions. « Toutes ces organisations contribueront vivement à l'émergence de la CSN en joignant les rangs de la FCMB », souligne l'archiviste de la CSN, Marc Comby.

Fait intéressant à noter, dès le 3 novembre 1924, moins d'un mois après sa création, les délégués du bureau fédéral de la Fédération catholique des métiers du bâtiment dénoncent la compagnie Eddy Match de Hull et soutiennent la lutte des allumettières, qui deviendra historique (voir p. 7).

### L'ADN des luttes

« Avant même que la FCMB ne soit fondée, la question de la santé et de la sécurité sur les chantiers est au centre des préoccupations des unions », rappelle Marc Comby. Dès le 18 décembre 1925, le comité exécutif de la fédération propose la création d'une police d'assurance décès de 300 \$ et d'une police d'assurance maladie de 5 \$ par semaine, durant 10 semaines.

Lors du second congrès, des résolutions sont déposées afin de prévenir la transmission de maladies contagieuses sur les chantiers, de revoir la couverture de la loi des accidents de travail afin de prévoir une compensation financière dès le premier jour d'un événement et de demander au gouvernement provincial une inspection sanitaire obligatoire des installations de plomberie dans les villes de plus de 20 000 habitants. « Ces résolutions témoignaient déjà de l'engagement militant et social, qui était solidement ancré dans les communautés des membres de la fédération », fait remarquer Pierre Brassard, président de la CSN-Construction.

Le 8 septembre 1929, les membres de la FCMB décident en congrès de mandater la fédération pour qu'elle voit avec le gouvernement à la mise en place d'un bureau préventif des accidents. Le vice-président de la CSN-Construction, Félix Ferland, rappelle que tout au long de son histoire et de concert avec la CSN, la fédération a milité pour que la prévention soit priorisée sur tous les chantiers du Québec. « Avec la récente loi 27, l'enjeu de la santé-sécurité au travail (SST) demeure au cœur des préoccupations sur les chantiers québécois », ajoute-t-il.

« Un clou de six pouces planté à Gaspé a autant de valeur qu'un clou planté à Montréal », disait un slogan de la CSN.

### Autres luttes

La question des disparités salariales entre les grandes villes et les régions du Québec pousse la FCMB et la CTCC à militer dès 1934 en faveur de la *Loi sur les décrets de convention collective* qui rendra uniformes les conditions de travail dans plusieurs secteurs économiques, dont celui de la construction. Au début des années 1970, les travailleurs de la construction obtiennent la parité salariale. « Un clou de six pouces planté à Gaspé a autant de valeur qu'un clou planté à Montréal », disait un slogan de la CSN.

Au début des années 1960, les luttes pour la réduction du temps de travail font passer la semaine normale de travail de 54 à 44 heures en moyenne dans plusieurs régions et même à 40 heures à Montréal. Dès 1970, la reconnaissance de l'ancienneté par employeur et par région devient un autre cheval de bataille défendu par la fédération. Cette revendication demeure non réglée aujourd'hui – les employeurs ayant toujours combattu toute avancée à ce sujet – et sera au centre de plusieurs négociations en alliance syndicale.

### Placement syndical

Puisque le placement faisait partie de la dynamique de la construction dès les années 1920, la défense de la sécurité d'emploi deviendra rapidement un enjeu majeur pour la CSN-Construction. Or, le placement syndical, dont le monopole sur les chantiers avait été donné aux organisations syndicales, est une lame à double tranchant qui menace justement la sécurité d'emploi.

Plusieurs propositions furent mises de l'avant par la CSN-Construction dans le but de régler ce problème en confiant le placement sur les chantiers à un organisme paragon gouvernemental indépendant, la Commission de la construction du Québec, par exemple. « L'argument central demeurerait toujours le même: dans la mesure où le placement ne serait plus un enjeu de division syndicale, les organisations pourraient enfin se consacrer à leur rôle fondamental, soit celui de faire respecter les droits des travailleuses et des travailleurs », explique Pierre Brassard.

### Rendez-vous avec son histoire

Au moment d'écrire ces lignes, la CSN-Construction prépare son 69<sup>e</sup> congrès qui marquera aussi le lancement de son 100<sup>e</sup> anniversaire. Longue vie à la CSN-Construction! ●

## AVÈNEMENT DE LA CSN-CONSTRUCTION

En 1966, la Fédération catholique des métiers du bâtiment (FCMB) et la Fédération des travailleurs du bois ouvré du Canada (FTBC) s'unissent pour créer la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (FNSBB), qui deviendra la CSN-Construction en 1985.

LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT

# DE LA SANTÉ À LA TRANSITION JUSTE



**E**n luttant pour leur santé, les travailleurs de l'amiante ne se doutaient pas que leur préoccupation était annonciatrice des luttes actuelles sur les droits du travail et de la justice climatique. Plus contemporain, le combat des travailleurs sylvicoles pour de meilleures conditions de travail concerne aussi la question de la transition juste. Fenêtre ouverte sur l'évolution des revendications de la CSN en matière d'environnement.

La grève de l'amiante de 1949 a marqué l'histoire de la CSN et du syndicalisme au Québec. Les images de la résistance acharnée des mineurs, de l'intransigeance des patrons, de la violence inouïe du gouvernement Duplessis ainsi que des confrontations avec les forces de l'ordre et les *scabs* se sont imprégnées dans l'imaginaire collectif. Oui, ces travailleurs luttèrent surtout pour de meilleurs salaires, mais ils revendiquaient aussi des mesures pour limiter la poussière d'amiante qui les rendaient malades.

«Les décès liés à l'exposition à l'amiante sont très pénibles,» explique Anne Lagacé Dowson, journaliste et militante syndicale détenant une maîtrise en histoire du syndicalisme. «Avant la grève de l'amiante, il était inconcevable de négocier des dispositions pour protéger la santé des travailleurs. Ces luttes ont permis aux syndicats de faire le lien entre l'environnement et la santé de leurs membres.»

Les mineurs ont attendu près de vingt ans avant d'obtenir des gains concernant les dangers environnementaux rattachés à leur travail. En 1975, une étude révèle que 61 % d'entre eux souffrent d'amiantose. L'amiante n'est pas seulement dommageable pour les travailleurs,



**1. Défilé des mineurs et de leur famille, mobilisation durant la grève de l'amiante de 1949.**

**2. Assemblée syndicale, grève de l'amiante, 1<sup>er</sup> mars 1949.**

**3. Travailleur de la sylviculture, Rimouski, 25 août 2015.**

elle l'est également pour la population de la région. La grève est déclenchée et servira d'élément catalyseur à la création de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* ainsi qu'aux mouvements citoyens pour l'environnement.

## L'avenir est en jeu

Les dangers posés par les contaminants toxiques dans les milieux de travail continuent d'être un enjeu d'envergure pour le mouvement syndical, tel qu'illustré par les débats autour de la Fonderie Horne. Sans l'ombre d'un doute, la lutte pour une transition juste occupera aussi une place importante dans les priorités du mouvement au cours du prochain siècle. En effet, le chaos climatique imposera des changements importants dans divers secteurs d'emplois. En ce sens, les travailleuses et les travailleurs doivent être à la table pour contribuer à la sortie de crise.

## Et la sylviculture ?

Au Québec, peu de secteurs sont aussi touchés par les bouleversements climatiques que celui de la sylviculture. Pourtant, la forêt a un rôle primordial à jouer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est la raison pour laquelle les gouvernements souhaitent planter une énorme quantité d'arbres au cours des prochaines années. En 2019, Justin Trudeau visait 2 milliards d'arbres de plus au Canada d'ici 2030. Or, en 2021, moins de 0,5 % de la cible était atteinte.

Les canicules ne sont pas le seul obstacle auquel les travailleurs sylvicoles sont confrontés. La relève n'est pas au rendez-vous en raison de la dévalorisation de leur métier et des piètres conditions de travail. Cette lutte pour de meilleures conditions ne date d'ailleurs pas d'hier. Dans une lettre datée de 1948, M<sup>gr</sup> Labrie, évêque du diocèse du Golfe Saint-Laurent, déplorait déjà la destruction des forêts et le mépris de la profession de bûcheron. En réponse à ces enjeux, il recommandait «des programmes scolaires pour favoriser la conservation des ressources grâce aux méthodes de sylviculture et une reconnaissance professionnelle des bûcherons». Cette proposition fut reprise par le congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (ancêtre de la CSN).

Serge Desrosiers, président du Syndicat national de la sylviculture-CSN, conclut : «C'est nous, les travailleurs sur le terrain, qui comprenons les problèmes et qui avons des solutions à apporter. Mais ça fait des décennies que les décideurs n'écoulent que les employeurs. Et on s'étonne que personne ne souhaite faire ce métier? C'est pour ça qu'il nous faut une transition juste : pour qu'on ait une place à la table afin de discuter de l'avenir de nos *jobs*. On ne le dira jamais assez : rien sur nous, sans nous.» ●

Mathieu Murphy-Perron



## LA FORCE D'UNE IMAGE

Plus qu'une représentation identitaire, le logo de la CSN constitue le symbole syndical par excellence de résilience et de solidarité pour des générations de camarades. Alors qu'il fait partie des icônes les plus facilement reconnues par le grand public, son histoire est souvent entourée de mystère pour les militantes et les militants du mouvement.

Pour Marc Comby, archiviste et historien à la CSN, l'origine du logo se place à l'intersection de deux trajectoires : «Celle réelle, physique et tridimensionnelle de Jean Gauguet-Larouche. Puis celle graphique et visuelle, dans le contraste, de Jean Gladu.»

Sculpteur né à la Malbaie et diplômé des beaux-arts de Montréal, Jean Gauguet-Larouche façonne dans les années 60 trois anneaux de fer entrelacés. Il puise ainsi dans la mémoire ancestrale des peintures rupestres et des symboles celtiques. Dans cette vision fédératrice, personne n'est le maillon faible : les trois chaînons entrelacés – symboles d'autonomie, de démocratie et de solidarité – forment un triangle. Celui-ci représente à son tour le triptyque syndicats-fédérations-conseils centraux.

Plus tard, Jean Gladu, alors graphiste à la CSN, conçoit le logo en photographiant les anneaux en haut contraste. «Mon mandat était de créer une version efficace et contemporaine d'une idée qui existait déjà», résume-t-il. Derrière le choix du logo se cache aussi une réalité technique de l'époque, quand il fallait choisir entre pouvoir imprimer plus rapidement un grand nombre de prospectus ou encore imprimer en couleur, avec toutes les difficultés que cela impliquait. Le choix défendu par Jean Gladu de garder la couleur noire honore cet héritage né d'une contrainte, mais résume encore, à sa manière, une philosophie inclusive.

En 1974, lors de son 46<sup>e</sup> congrès, la CSN adopte officiellement cet emblème un peu «trône de fer» et «métal» avant l'heure. Alors qu'elle entre dans son deuxième siècle de lutte pour la dignité et les droits au travail, la plus vieille organisation syndicale du Canada rend hommage à son histoire en gardant ce symbole et y ajoute le nouveau slogan patrimonial et historique Solidaire depuis 1921. ●

Damien Waltisterger

## L'HISTOIRE DU MOUVEMENT VUE DE PRÈS

Michel Rioux a été aux premières loges de plusieurs pans de l'histoire du syndicalisme québécois. Journaliste et chroniqueur syndical, notamment au *Soleil* où il a été congédié pour activités syndicales, il arrive à la CSN en 1969 comme directeur de l'information. L'un de ses premiers tests de politique interne se déroule lors du « bill 63 » de 1969 qui donne le libre-choix d'envoyer ses enfants à l'école anglaise. Le débat est houleux dans l'espace public, il l'est aussi dans les rangs de la confédération. Alors président de la CSN, Marcel Pepin demande des changements au projet de loi; Michel Chartrand, lui, s'y oppose carrément. «Pepin a été à deux cheveux de démissionner. C'est une lettre aux militants qui a raccommodé les choses», souligne Rioux en ajoutant que la langue et la question nationale faisaient l'objet d'une mésentente entre Pepin et Chartrand, qui abordaient ces sujets différemment.

On se transporte en pleine crise d'octobre 1970, après la mort de Pierre Laporte, ministre du Travail du Québec. Rioux assiste Marcel Pepin dans une conférence de presse cruciale qui se tient à la CSN avec Claude Ryan, directeur du *Devoir*, René Lévesque, chef du Parti Québécois, Louis Laberge, président de la FTQ et Yvon Charbonneau, président de la CEQ. On y demande de négocier pour libérer le diplomate britannique James Cross. Une déclaration commune dénonce par ailleurs les mesures de guerre.



Michel Rioux et Michel Chartrand au congrès de la CSN, 1984.

Front commun de 1972. La loi spéciale sur le retour au travail est adoptée. À Télé-Québec, les trois présidents ne demandent pas à leurs membres de la défier, au grand dam du bouillant Chartrand. «Ça commence à chauffer un peu partout», raconte Rioux. On connaît la suite: les chefs syndicaux sont condamnés pour outrage au tribunal en raison du non-respect des injonctions précédant la loi.

Michel Rioux prend sa retraite de la CSN en 1998, sous la présidence de Gérard Larose. Toujours très actif aujourd'hui, celui qui siégea au conseil d'administration du *Devoir* de 2001 à 2022 a écrit de nombreux articles et ouvrages sur l'histoire de la CSN. «Je veux raconter aux gens qui arrivent à la CSN l'histoire du mouvement auquel ils s'intègrent», conclut-il. ●

Thierry Larivière



1. Hélène Fortin, présidente du Syndicat des employé-es du transport public du Québec métropolitain-CSN.

2. Tramway dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, Québec, années 1940.



# PRENDRE LA ROUTE, TOUT CE TEMPS

Quelque 116 ans et des poussières, c'est l'âge de leur syndicat. Leur boulot? Nous conduire vers le nôtre, entre autres endroits. Rencontre avec le plus vieux syndicat de la CSN.

Par François L'Écuyer

Chauffeuse d'autobus depuis vingt ans, Hélène Fortin n'a pas connu toutes les tempêtes rencontrées par son syndicat au fil des ans. Cela dit, elle incarne à merveille l'intelligence collective qui s'est développée au sein de son groupe. «À l'époque, on était sur des tramways et on va y retourner bientôt. C'est beau, cette roue qui tourne. On retire une grande fierté de traîner toute cette histoire avec soi», témoigne la présidente du Syndicat des employé-es du transport public du Québec métropolitain-CSN.

Faire partie du plus vieux syndicat de la CSN ne rend pas les batailles faciles pour autant. Le projet de tramway est sans cesse menacé par l'humeur politique, souligne Hélène Fortin, tout de même encouragée par l'appui renouvelé du maire de Québec, Bruno Marchand. Or, même si les recours juridiques d'un groupe citoyen voulant voir ce projet enterré ont échoué, les sondages d'opinion hésitent. L'issue demeure donc incertaine, malgré l'urgence.

Pour apaiser les taxis floués par Uber, souligne aussi Hélène, Québec a modifié la *Loi sur les transports*. La promesse était de les mettre à contribution pour raccorder les banlieues au réseau de transport public. Mais le projet a tôt fait de prendre le pli individualiste. En parallèle avec le réseau d'autobus, des jeunes vont en taxi à l'école. Des gens prennent aussi ce moyen pour se rendre au travail. «Le privé est partout, sur les mêmes routes que nous! On nous disait que les taxis allaient amener du monde sur nos lignes alors qu'ils ramassent plutôt les gens à nos propres arrêts», regrette la chauffeuse.

«On nous a menti. Il ne devait pas y avoir de coupes de services en banlieue alors qu'on voit des départs de lignes être retirés. Des services flexibus être élargis. Des zones être fusionnées pour permettre les longs déplacements, ce qu'on disait vouloir éviter!»

### À la trace

Il y a aussi cette fâcheuse habitude de vouloir savoir précisément quand l'autobus se pointera. Le système de géolocalisation indique aux usagères et aux usagers, à la

seconde près, l'heure de passage des lignes. Cette heure se déploie en direct sur les écrans du centre de contrôle de l'administration. Des messages électroniques sont ainsi envoyés en temps réel pour signaler les moindres retards. De la même façon, des appels ordonnent aux chauffeurs et aux chauffeuses de se ranger lorsqu'ils sont trop en avance sur l'horaire prévu – comme si le chantier qui s'en venait n'avait pas été prévu par la personne au volant de l'autobus. En outre, la direction peut imposer une rencontre avec l'employé-e en défaut.

Entre deux *runs*, l'employeur a aussi réduit le temps à rien, l'autobus devant poursuivre sans arrêt son chemin. «La cadence des lignes, c'est l'enfer. On n'a pas le temps d'aller pisser. Si on le fait, on se met dans le trouble pour le reste de la journée.»

Une trentaine d'employé-es ont récemment démissionné. «On voyait pas ça avant. Des gens avec dix-neuf, vingt ans d'ancienneté... Ils sont pu capables!» Alors, le monde s'organise. «Les jeunes sont présents dans les assemblées, au conseil syndical, au comité de mob... Ils sont partout, je les aime d'amour.» Quelque 700 t-shirts rouges ont été épuisés en deux jours et ont pris d'assaut les routes de Québec. Tous les membres les portent pour conduire leur autobus, arborant à l'épaule un gros 99,4%: le score du vote de grève pris avant Noël.

«On s'est délogués il n'y a pas longtemps, ajoute la présidente du syndicat. La clientèle ne pouvait pas nous suivre. C'était pas où est Charlie, c'était où est la 58? Et pourtant, on a donné exactement le même service qu'à l'habitude.»

Les horaires et la sous-traitance figurent au cœur du projet de négociation. «Pis les salaires, surtout! Avec l'inflation, on a vraiment l'impression d'avoir reculé dans le temps.»

En dépit de son âge respectable, le plus vieux syndicat de la CSN vit encore des premières. «On est trois femmes sur le comité exécutif. On est enfin majoritaires. On a pris le contrôle!», lance-t-elle par bravade, ricaneuse.

Ça, mettons que ça a pris un peu trop de temps. ●

FEMMES ET SYNDICALISME

# UN MARIAGE HEUREUX



**A**u cours de ses 100 ans d'action collective, la CSN a pu compter dans ses rangs des femmes d'exception qui ont fait avancer la cause syndicale.

En 1921, lors de la fondation de la CSN, connue alors comme la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), les femmes sont relativement peu nombreuses sur le marché du travail. Néanmoins, l'un des premiers grands combats de la CTCC sera mené par les allumettières de la compagnie Eddy Match. Depuis 1921, la centrale est passée « d'une approche défensive et paternaliste à l'égard des syndiquées à un engagement actif et militant envers l'égalité », souligne Claudette Carbonneau dans un récent article du *Bulletin d'histoire politique*. Il s'agit d'un parcours qui, bien qu'ayant grandement subi l'influence de l'Église, a su s'adapter à l'évolution de la société québécoise.

Celle qui a dirigé la CSN de 2002 à 2011 se remémore des « grèves courageuses et historiques » menées à la CTCC/CSN par des femmes, comme celles du textile et de la chaussure. Fatiguées d'être méprisées par leur employeur qui leur accorde un salaire de misère, les employées de Dupuis frères

**1. Grève des employées de l'hôtel de ville de Marieville pour l'obtention de l'équité salariale, novembre 1993.**

**2. Assemblée des travailleuses de garderies, années 1970.**

**3. Claudette Carbonneau à la manifestation du Front commun, Montréal, 20 mars 2010.**

mènent la grève en 1952. Leur lutte bénéficiera à toutes les travailleuses des autres grandes enseignes. L'histoire se rappellera également les infirmières de l'hôpital Sainte-Justine en 1963. Épuisées et inquiètes de la qualité des soins offerts, elles déclenchent la grève et forcent « la Reine à négocier avec ses sujets », pour paraphraser l'ancien premier ministre du Québec, Jean Lesage.

Au sein même de la centrale, un comité féminin sera mis en place en 1953. Les femmes veulent qu'on cesse de voir leurs problèmes comme des « affaires de bonnes femmes »!

Dans les années 1990, peu de femmes occupent des postes de responsabilités à la CSN. « Au comité exécutif, je trouvais que ça n'avait pas de bon sens d'être la seule femme sur six personnes, alors que 50 % de nos effectifs sont des femmes ! » L'ancienne présidente de la CSN évoque la « conviction profonde et la mobilisation des femmes » qui ont mené les batailles pour les centres de la petite enfance, les congés parentaux et l'équité salariale. Ce dernier enjeu, une véritable saga, a entraîné les militantes à multiplier les manifestations. Face aux stratagèmes juridiques et gouvernementaux, la CSN a porté à bout de bras ce dossier devant les tribunaux, et la bataille pour l'équité salariale se poursuit.

## Viser la parité

Le comité exécutif de la CSN est aujourd'hui à parité. « Ça prêche par l'exemple », fait valoir la secrétaire générale de la CSN, Nathalie Arguin. Au milieu des années 90, la cigarette est toujours autorisée dans les lieux publics. Son syndicat du Casino de Montréal se bat pour que les employées enceintes puissent bénéficier du retrait préventif. « Je suis bien fière de cette lutte qui a contribué, avec le soutien d'autres organisations, à faire changer les choses. » D'un point de vue militant, la touche féminine, tout comme la diversité en général, « amène une meilleure action syndicale et crée moins d'angles morts. »

## Agir pour l'avenir

L'intersectionnalité, c'est lorsqu'une même personne subit une accumulation de discriminations en lien avec son origine, son sexe, son âge, sa religion, son orientation sexuelle, sa classe sociale ou ses capacités physiques. Ramatoulaye Diallo, trésorière du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, peut en témoigner. À son arrivée au Québec dans les années 90, la Guinéenne envoie plusieurs curriculum vitae pour tenter de décrocher un poste de technicienne de laboratoire. Cette diplômée universitaire en microbiologie ne reçoit même pas un appel!

« Il y a des alliances à faire avec d'autres mouvements sociaux pour lutter contre les systèmes qui nous oppriment », note pour sa part Emilia Castro, militante depuis plus de 30 ans et ex-vice-présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches-CSN.

Au dernier congrès de la CSN, une proposition demandant l'engagement de la CSN pour un modèle inclusif et intersectionnel des milieux de travail a été adoptée. Il y a de l'espoir! ● **Julie Mercier**



Julie Charron, petite nièce de Donaldda

## DE FIÈRES HÉRITIÈRES DE DONALDA!

Véritable symbole de courage et de ténacité, Donaldda Charron s'est sacrifiée pour la cause ouvrière féminine. Aujourd'hui, les militantes de la CSN portent toutes un peu son héritage.

Cette fille de manufacture, comme on les appelait à l'époque, devint la première femme à présider un syndicat au Canada. En 1919 et en 1924, Donaldda affrontera les employeurs de l'une des plus grandes entreprises au pays lors de deux grèves à l'usine d'allumettes E.B. Eddy de Hull. Comme le souligne l'anthropologue Serge Bouchard dans un épisode de la série *De remarquables oubliés*, « Donaldda Charron s'est battue en sachant que les femmes, encore moins que les ouvriers, n'avaient aucune autre arme que celle de leur courage pur. Donaldda Charron est l'héroïne d'une période historique tellement dure, où le capitalisme industriel tuait littéralement les gens ».

Contrairement à ce qui est parfois véhiculé, cette pionnière syndicale n'est pas morte seule et complètement oubliée. « C'est tout le contraire, souligne Julie Charron, sa petite nièce. Mon père s'est occupé de Donaldda jusqu'à sa mort. Aujourd'hui, il repose au cimetière Notre-Dame de Gatineau avec elle. »

Bien que Julie n'ait pas connu sa grand-tante, la tradition familiale parle d'une ardente militante qui n'avait pas la langue dans sa poche. Donaldda avait aussi, paraît-il, tout un caractère! « C'était une battante. Elle se tenait debout. Elle avait du cran pour l'époque », ajoute fièrement Julie. Lors de la grève de 1924, la contremaîtresse des allumettières « protège ses filles » en bloquant la voie à la voiture du surintendant Wood qui fonce sur les grévistes.

À l'évidence, la fibre syndicale court dans la famille Charron, puisque Julie a été présidente et trésorière de son syndicat local, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux dans la région de l'Outaouais (Papineau)-CSN.

Cette fille de nature plutôt réservée s'est impliquée afin de défendre les droits des syndiquées dans un souci de justice, de droiture et d'équité, toutes des valeurs familiales partagées aussi par ses frères, Sylvain et André. À l'aube du 100<sup>e</sup> anniversaire de la grève des allumettières de 1924, ces valeurs demeurent également bien ancrées dans le mouvement CSN. ● **Julie Mercier**

# LA CSN AU CŒUR DE L'É

Le Québec moderne s'est construit en grande partie grâce aux luttes courageuses des travailleuses et des travailleurs. La CSN a été au cœur de plusieurs d'entre elles. Même parmi les batailles que nous avons initialement perdues, on trouve les germes d'avancées sociales considérables qui ont bénéficié à l'ensemble de la société.

Par Jean-Pierre Larche

Lorsque naît la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) en 1921, qui deviendra la CSN, le mouvement syndical canadien a déjà réussi quelques conquêtes par la mobilisation. Même si plusieurs syndicats internationaux sont déjà implantés au Québec, ce n'est qu'en 1872 que le gouvernement canadien décriminalise les organisations syndicales, à la suite de la grève menée par les typographes de Toronto. La CTCC vient combler un énorme vide en offrant aux travailleuses et aux travailleurs un véhicule qu'ils pourront contrôler complètement, selon leurs valeurs, et ce, dans leur langue : le français.

Ce sera d'ailleurs l'un des premiers chevaux de bataille des syndicats catholiques : faire reconnaître leur droit de gérer leurs propres affaires en français. Cette revendication peut sembler aller de soi aujourd'hui, mais il y a 100 ans, les patrons étaient habitués de donner des ordres en anglais, partout dans la province de Québec. S'ils préféraient tous ne pas avoir de syndicat du tout dans leur usine, ils demeureraient plus ouverts à l'égard de syndicats internationaux, qui fonctionnaient également en anglais.

Lorsqu'ils exercent une grève de six mois, en 1962, les travailleuses et les travailleurs de la Shawinigan Chemicals ne se doutent pas à quel point leur lutte va marquer l'ensemble du Québec. Ils obtiennent notamment la présence du texte français de la convention



# DIFICULTÉ DU QUÉBEC MODERNE



collective, l'introduction de la notion de droit de refus et la prise en main par le syndicat des assurances collectives, en collaboration avec la compagnie d'assurance.

Pour soutenir les grévistes et leur famille, la CSN dépêche une équipe de conseillers qui mettront sur pied un bureau de soutien économique et budgétaire. C'était la première des associations coopérative d'économie familiale (ACEF) qui se multiplieront partout au Québec et qui constitueront le mouvement phare de la défense des droits des consommateurs. Cela faisait déjà plusieurs années que la CTCC, et notamment les conseils centraux, s'approprièrent les questions de finances familiales, des dettes et du crédit.

De nombreuses autres avancées sociales se sont d'abord matérialisées dans les conventions collectives avant de s'imposer à l'ensemble de la société: pensons à la santé et la sécurité au travail, aux congés de maternité et aux congés parentaux, ou encore à la reconnaissance des conjoints de même sexe. La mise en place du premier régime d'assurance-chômage est également issue des luttes syndicales menées au début des années 30. Bien que la CTCC n'ait pas été aux premières loges de cette lutte à l'époque, la CSN a régulièrement mené la charge pour protéger et améliorer le régime. En 2013, pour s'opposer à la réforme des conservateurs de Stephen Harper, la CSN a assumé le leadership dans la formation d'une vaste coalition rassemblant non seulement les organisations syndicales, mais également de nombreux partenaires de divers milieux afin de former un mouvement d'opposition très large.

Dès ses débuts, la CTCC se démarque en offrant un véhicule démocratique à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs, notamment dans les emplois peu qualifiés. C'est ainsi que malgré un discours d'exclusion à l'égard des femmes enraciné dans la doctrine catholique, la CTCC verra naître la première grève menée par des femmes, les allumettières de Hull, dont l'une des revendications consistait à voir les postes de contremaître être occupés par des femmes. La place des femmes dans l'organisation ne cessera de grandir, alors que la CTCC organise de plus en plus de milieux féminins, notamment dans les hôpitaux.

## Pivot régional

Dans les régions du Québec, le fer de lance du mouvement sera sans contredit les conseils centraux. Modèle unique en Amérique, ces

conseils autonomes regroupent tous les syndicats CSN d'une région donnée, qui sont appelés à s'y affilier.

Professeur agrégé de science politique au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, responsable de l'équipe de recherche travail et société, Thomas Collombat s'est intéressé de près au rôle des instances syndicales régionales, en particulier les conseils centraux de la CSN. «Les conseils centraux sont l'espace par excellence pour développer une solidarité entre les syndicats de divers secteurs et pour faire prendre conscience aux travailleuses et aux travailleurs qu'ils ont beaucoup d'intérêts en commun. Les organisations, surtout dans les régions, sont au cœur des solidarités parce que finalement, elles incarnent la CSN dans les régions. C'est par l'action du conseil central que les syndicats arrivent à élargir leurs luttes. Avec le temps, les conseils centraux sont devenus de véritables pivots non seulement pour les syndicats affiliés, mais également auprès de toutes sortes d'interlocuteurs de la région.»

Le chercheur précise qu'il n'est pas rare, dans les régions, de voir le conseil central de la CSN prendre les devants dans la formation de coalitions à l'occasion de mobilisations larges réunissant les groupes de femmes, les conseils régionaux de l'environnement, parfois aussi des organismes autochtones, en droit du logement, des organisations étudiantes, ou encore des tables communautaires et du secteur de l'économie sociale. La présence en permanence de conseillères et de conseillers ainsi que de représentantes et de représentants élus qui côtoient au quotidien tous les syndicats de la région y est pour beaucoup.

Thomas Collombat a assisté aux congrès de trois conseils centraux l'an dernier. Il a constaté qu'ils peuvent effectivement s'avérer d'extraordinaires creusets de solidarité entre les syndicats. «Les moments où les délégués sont les plus engagés, c'est lorsqu'on les amène à discuter entre eux. Qu'ils viennent de la SAQ, des services de garde, des mines, de la construction ou du secteur public, ils partagent souvent des préoccupations semblables tout en y apportant leur perspective et leur lecture des événements, ce qui permet à chacun de s'approprier ces enjeux.»

Le chercheur insiste: le rôle des conseils centraux est primordial. «Dans le modèle nord-américain, l'idée d'avoir une structure financée par des cotisations syndicales qui

ne vise pas seulement la négociation sera toujours remise en cause, notamment par la droite. C'est pourtant un atout fondamental. Quand on regarde l'héritage de Michel Chartrand au Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, par exemple, tout le travail en santé et sécurité, la défense des travailleuses et travailleurs accidentés, l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM), ça n'aurait pas pu voir le jour sans une structure comme celle-là qui permet de rassembler les forces. Encore aujourd'hui, devant des enjeux de discrimination et de racisme, le conseil central est un endroit où on peut se pencher rapidement sur de tels enjeux et développer des réponses collectives. Puis évidemment, ça peut remonter ensuite dans l'organisation.» ●



## DES CAMPAGNES QUI RAYONNENT

Les membres de la CSN ont dû conquérir un à un leurs droits comme travailleuses et travailleurs. Ces acquis sont souvent le fruit de luttes qui ont dépassé les milieux de travail. Mais la vigilance est de mise, parce qu'à tout moment, ils peuvent être remis en question par le patronat et ses puissants lobbies. La force du Mouvement CSN, c'est sa capacité à s'organiser sur tout le territoire du Québec afin de saisir toutes les occasions pour défendre les intérêts communs de l'ensemble des membres, de tous les milieux. Que ce soit pour soutenir des structures comme les réseaux de vigilance, qui furent particulièrement actifs dans les régions ressources afin de stopper la démolition de Jean Charest en 2003; pour mener une campagne d'envergure contre l'austérité de Philippe Couillard quelques années plus tard; pour participer à de grandes coalitions contemporaines comme celles visant à porter le salaire minimum à 18 \$ l'heure, à régulariser les travailleuses et travailleurs immigrants sans statut ou à préserver notre système de santé contre les projets de privatisation du gouvernement Legault, la CSN a toujours été là et le restera!

Ci-dessus: manifestation contre l'austérité devant le bureau du député Pierre Paradis, Estrie, 2015. Photo: Raynald Leblanc



1. Grève de six mois des travailleuses et travailleurs de la Shawinigan Chemicals, 1962.

2. Assemblée d'un club de consommatrices et de consommateurs.

3. Thomas Collombat, professeur agrégé de science politique au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais.

DEVOIR DE MÉMOIRE

# LÀ OÙ L'ACTION SYNDICALE TIRE DES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Peut-on agir sur le plan syndical sans mémoire historique? Peut-être, mais les avancées marquantes des luttes syndicales sont la plupart du temps le fruit d'une lecture actualisée des leçons du passé.

Par Laurent Soumis

**A**u centre de documentation et des archives de la CSN, Marc Comby est convaincu que les organisations syndicales gagnent à investir dans la conservation de leurs archives. Récemment, l'homme, bardé d'une seconde maîtrise – celle-là en histoire – a mis tous ses talents et toute son énergie à nourrir le livre de son confrère Yves Desjardins, *Le Québec à l'ouvrage*, lancé à l'occasion du centenaire de la CSN.

Les jeunes générations ont parfois tendance à tenir bien des choses pour acquises, souligne l'archiviste. «Le jeune qui entre à l'usine avec un bon salaire ne sait pas toujours que son grand-père crevait de faim dans la même usine. Il a fallu qu'il se batte pour obtenir des conditions de travail décentes.»

«Pour le centenaire de la CSN, on a voulu raviver notre mémoire historique afin que les jeunes prennent conscience que ce qu'ils ont, ils le doivent à des gens qui, avant eux, ont bossé fort et ont milité activement. La mémoire historique sert à perpétuer et à consolider l'institution et l'action syndicale.»

La façon de conserver les archives diffère d'une centrale syndicale à l'autre. «Les archives des différentes organisations en disent long sur leur propre histoire», explique-t-il.

«À la CSN, nos origines sont catholiques. Du point de vue des archives, c'est notre avantage. Les aumôniers savaient parler français. Ils savaient écrire et étaient minutieux. Ils notaient tout, ils conservaient tout. On a donc des archives fascinantes et des milliers de documents, dont nos procès-verbaux.»

Le dernier inventaire du centre de documentation fait état de 141 fonds d'archives de la CSN, des conseils centraux et des fédérations, d'une quarantaine de journaux et d'un nombre incalculable de procès-verbaux et de mémoires numérisés depuis 1921. Des pans entiers de l'histoire du Québec moderne accessibles aux militantes et aux militants, aux médias ainsi qu'aux chercheuses et aux chercheurs universitaires.

À elle seule, la photothèque de la CSN compte plusieurs dizaines de milliers de photos argentiques, dont la majorité a été numérisée. Celles-ci n'ont toutefois pas encore été entièrement indexées ni cataloguées. «Il y a encore du travail pour des années. Lentement mais sûrement, le centre continue à mettre à la disposition des membres documentation et archives», conclut Marc Comby. ●



1. Camion de solidarité en soutien des grévistes de l'amiante, 1949.



2. Dur conflit à la Robin Hood qui donnera naissance à la loi anti-briseurs de grève, Montréal, 1977.

3. Manifestation lors de l'emprisonnement des présidents des trois centrales syndicales, Québec, 9 mai 1972.

4. Campagne de boycott du chocolat Cadbury, 1978.

5. Les allumettières, Hull (Gatineau), 1924.





**DAVIE**

# UN CHANTIER MARITIME HISTORIQUE GRÂCE À L'ACTION SYNDICALE

Certains syndicats à la CSN ont une très longue histoire et continuent à se battre encore aujourd'hui.

par **Thierry Larivière**

**L**e chantier maritime Davie a été fondé en 1887 pour la construction de navires, bien avant l'arrivée de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), ancêtre de la CSN ; et il existe encore aujourd'hui en bonne partie grâce à ses syndicats CSN.

Avant la construction de navires, en 1829, la famille Davie réparait des navires dans la paroisse de Pointe-Lévy. Quelques années après la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale – période pendant laquelle le chantier a tourné à plein régime –, les travailleurs décident de délaissier les accréditations syndicales internationales par métiers. La raison est simple et légitime : ils veulent être réunis sous un même syndicat. Il faut dire que les salaires ne suffisent plus à payer les loyers qui avaient monté en flèche – jusqu'à 45 \$ par mois – à la fin de la guerre à Montréal. Ce sera l'entrée en scène du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (STCNL–CSN) en 1949, qui réalisera un gain important grâce à une grève conjointe avec le chantier naval Vickers de Montréal dès 1951. La lutte se poursuivra en 1958 avec une grève de deux mois.

« Depuis les années 80, c'est le STCNL–CSN qui fait en sorte que le chantier reste ouvert », raconte le président du syndicat, Jean Blanchette, en entrevue avec *Le Point syndical*. Les propriétaires et les gros contrats se succèdent, mais il y a en effet des périodes creuses où le syndicat est pra-

tiquement le seul à bord du chantier Davie. De 2010 à 2013, il n'y a que deux travailleurs sur le chantier, simplement pour maintenir les installations.

« J'ai connu l'achat par Marine Industries à la fin de 1988. Ils ont fermé les chantiers de Montréal et de Sorel-Tracy », se souvient le président du syndicat. Il faut dire que Jean Blanchette est entré à la Davie en 1981!

En 1996, le travail sur les frégates est terminé et un creux se fait sentir jusqu'en 2000. « On tombait dans des faillites », explique-t-il.

En 2007, le chantier est vendu à des Norvégiens qui font faillite. Les membres du STCNL–CSN restent trois ans à la maison.

En 2011, une convention collective est signée pour faciliter l'arrivée d'un acheteur italien, Ficantieri, le même constructeur à l'origine du traversier F.-A.-Gauthier. Malgré une baisse de 4 \$ l'heure et la perte de certains métiers, les membres acceptent, il faut sauver le chantier. « Les Italiens décident de ne pas acheter en fin de compte, par manque de contrats fédéraux », précise Jean Blanchette. C'est finalement Upper Lake, en Ontario et SNC-Lavalin qui acquièrent Davie. « Les gars voulaient travailler, ils ont accepté ces mêmes conditions », précise le président.

Le chantier est finalement vendu à Inocsa en 2012. Les propriétaires actuels entrent en scène : Alex Vicefield et James Davies. Un rappel au travail intervient en 2013, un navire hauturier est fabriqué pour Cecon et deux traversiers pour le Québec.

**« On a négocié notre convention comme si on était le troisième chantier de la Stratégie nationale. On a obtenu un rattrapage salarial de 25,5 % à la signature. »**

**1. Grève des ouvriers de la Davie, 1958.**

**2. Vue de la première cale sèche de la compagnie George T. Davie & Sons, août 1903.**

**3. Jean Blanchette, président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon–CSN, 2023.**

## Stratégie nationale de construction navale

Le STCNL–CSN s'attend à l'inclusion prochaine de Davie dans la Stratégie nationale de construction navale. Une fois confirmée, cette inclusion, au même titre que les chantiers de Halifax et de Vancouver, permettra d'importantes mises à niveau du chantier, à hauteur de 750 M \$, dont un important prêt du gouvernement du Québec. Davie serait alors en mesure d'entreprendre de très importants chantiers, notamment sur les brise-glaces de la garde côtière. « En faisant partie de la Stratégie nationale, on peut avoir des contrats directement du fédéral », explique Jean Blanchette en ajoutant que plusieurs anciens du chantier ne croient toujours pas à cette bonne nouvelle, tant ils ont été échaudés par le passé. « À partir du moment où on va être nommé, il y aura un bel avenir pour les plus jeunes », croit néanmoins Jean Blanchette.

« On a négocié notre convention comme si on était le troisième chantier de la Stratégie nationale », poursuit-il en parlant des gains de novembre 2021, qui incluent notamment un rattrapage salarial de 25,5 % à la signature, le 18 avril 2022.

Dans toute cette saga, il faut souligner l'apport des deux autres syndicats de la CSN présents à la Davie, le Syndicat des employé-es du corps de sécurité de Davie–CSN et le Syndicat des employé-es de bureau du chantier naval de Lévis–CSN. Leur rôle essentiel auprès de leurs membres a certainement contribué à faire du chantier ce qu'il est aujourd'hui.

## Connaître le passé

« Il faut connaître le passé pour savoir pourquoi les choses se font d'une certaine façon », estime le président du STCNL–CSN. Ce dernier conseille d'ailleurs de choisir des dirigeants syndicaux qui « montent tranquillement » dans l'organisation, afin d'assurer une connaissance et une continuité. Ça n'a pas toujours été le cas à Davie, ce qui a mené à des chicanes, car beaucoup de choses avaient été oubliées. « Le matin, on va souvent sur le chantier et les membres l'apprécient », conclut Jean Blanchette qui a fait son bout de chemin pour assurer quelques décennies de plus à ce chantier plus que centenaire. ●

## NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC DEPUIS 1960

DES AVANCÉES SPECTACULAIRES  
MALGRÉ LES EMBÛCHES

Les négociations dans le secteur public et parapublic voient le jour au début des années 1960. Alors que la ronde actuelle sur le renouvellement des conventions collectives est bien entamée, *Le Point syndical* propose un retour sur l'évolution de ces négociations toutes particulières.

Par Noémi Desrochers



**A**vant la Révolution tranquille, la plupart des syndicats des hôpitaux et des écoles négocient leurs conditions de manière dispersée. Comme la répression est féroce – on se rappellera ici du règne de Maurice Dupessis – des conflits de travail éclosent ici et là. En 1962 est créé le Carrefour syndical de la fonction publique, appelé à représenter quelque 135 000 salarié-es au fil du temps. Ancêtre du Front commun, ce carrefour facilite l'adoption du *Code du travail* en 1964.

### Avant le front

Les négociations de 1966 et de 1969 ont posé les pierres d'assise des conventions collectives actuelles. C'est à ce moment que le gouvernement prend plus de place dans la négociation et se positionne comme État employeur. En santé, le droit de supplantation et des augmentations de salaire de 15 à 20 % sur deux ans sont notamment obtenus non sans une lutte importante, puisque les pourparlers durent 14 mois, avec grève générale en prime.

### Naissance du Front commun et grèves générales

1970. Alors que l'État s'organise, la CSN, la FTQ et la CEQ se rencontrent à l'initiative de la CSN et mettent sur pied le Front commun, qui développe ses revendications sous fond de crise d'octobre. Devant la lenteur des négociations, le Front commun déclenche une grève générale à la fin mars, puis une autre en avril 1972. Un peu partout, des grèves spontanées éclatent pour appuyer les employé-es du secteur public. L'ampleur de la révolte est telle que le gouvernement libéral de Robert Bourassa impose une loi spéciale décrétant un retour au travail immédiat et interdit le recours temporaire à la grève. Les présidents Pepin (CSN), Laberge (FTQ) et Charbonneau (CEQ) invitent les grévistes à respecter le décret, mais le fait d'avoir défié les injonctions précédant la loi leur méritera des accusations pour outrage au tribunal. Les chefs de même que plusieurs dirigeants syndicaux feront deux séjours en prison.

Ces péripéties n'auront pas été vaines : à l'automne 1972, les syndiqué-es obtiennent notamment le salaire de 100 \$ minimum par

**1. Les trois présidents lors de la négociation du Front commun, Yvon Charbonneau (CEQ), Louis Laberge (FTQ), Marcel Pepin (CSN), au moment du vote de grève, 1972.**

**2. Rassemblement du Front commun au Forum de Montréal, mars 1972.**

**3. Manifestation du Front commun, Québec, 2022.**

semaine (une hausse de 30 %), la création du régime de retraite de la fonction publique, des augmentations salariales et une clause d'indexation au coût de la vie. Marc Comby, archiviste de la CSN, précise toutefois : « Le Front commun de 1972 a marqué l'imaginaire, mais les gains les plus importants ne se sont pas faits lors de cette ronde. Marcel Pepin, qui était un étapist, comprenait que tout ne pouvait pas être obtenu sur-le-champ. Il avait raison, puisque les rondes suivantes ont permis aux membres de faire des gains historiques. »

En effet, même si les syndiqué-es se sont heurtés à un lock-out et à une autre loi spéciale, les gains de la ronde de 1975-1976 ont été immenses : obtention de 165 \$ par semaine, 48,84 % d'augmentation sur 4 ans, ajustements automatiques liés à l'inflation, congé de maternité sans solde de 17 semaines, un mois de vacances, assurance-salaire en cas d'invalidité... Quand même !

### Des reculs et des gains

Front commun de 1981-82. Le gouvernement de René Lévesque fait subir aux syndiqué-es les contrecoups de trois lois spéciales très dures. Évoquant la crise économique majeure, il impose un recul salarial de 20 % à plusieurs titres d'emploi et décrète les conditions de travail jusqu'en décembre 1985. Une véritable douche froide après l'euphorie entourant la réélection du Parti Québécois. « Des syndiqué-es de la CSN ont déchiré leur carte de membre du parti », évoque Marc Comby.

Malgré toutes ces lois spéciales, bien d'autres gains ont été réalisés de 1980 à aujourd'hui : cinq semaines de vacances, congé de maternité payé et autres droits parentaux, programme d'accès à l'égalité pour les femmes, clause pour contrer la précarité, règlement sur l'équité salariale, reconnaissance de l'enseignement collégial et attention particulière aux bas salarié-es. « On peut dire chapeau au Front commun ! », souligne l'archiviste.

### Tout le monde y gagne

Dès les années 1960, la CSN souhaitait que la négociation du secteur public serve de locomotive à l'ensemble de la société en tirant vers le haut les conditions de travail et les salaires du secteur privé. « Des gains du secteur public comme les salaires d'entrée plus élevés pour l'ensemble des gens et la bonification des droits parentaux ont servi de référence pour le marché du travail de façon générale », explique Philippe Morin, conseiller syndical au Comité de coordination des secteurs publics et parapublics de la CSN.

Cinquante ans après le premier Front commun, la CSN, la CSQ, la FTQ et l'APTS ont choisi de négocier de manière regroupée pour la ronde 2023. « Notre slogan Nous d'une seule voix se veut un clin d'œil au slogan Nous le monde ordinaire de 1972. Car même si le contexte change, l'union des forces dans le secteur public, elle, est bien enracinée », conclut François Enault, premier vice-président de la CSN et responsable de la négociation du secteur public. ●

# DONNER UNE VOIX À LA DIVERSITÉ

Depuis sa fondation, la CSN en a fait du chemin en matière d'ouverture à la diversité. De la catholique et « canadienne française » Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) à la plus moderne Confédération des syndicats nationaux (CSN), l'organisation s'est ouverte à la diversité culturelle, nationale, sexuelle et de genre.

Par Julie Mercier

**D**ans les années 20, le clergé est fermé à l'immigration de confession non catholique, qu'elle soit francophone ou anglophone. Les décennies qui suivent sont marquées par une plus grande ouverture de la CTCC. Les dirigeants voient bien qu'il s'agit d'une question de survie et que plane le risque de perdre notamment la grande région de Montréal.

Entre le 1<sup>er</sup> décembre 1951 et le 1<sup>er</sup> octobre 1952, le service des immigrants de la CTCC accueille dans ses bureaux de Montréal environ 6000 immigrantes et immigrants à qui l'on fournit des renseignements, des lettres de recommandation, voire une aide financière et des emplois. « Un tel effort d'assistance a valu à la CTCC de nombreuses adhésions de ces Néo-Canadiens », peut-on lire dans *Le travail* en 1952.

## Toujours de son temps

À la fin des années 80, la majorité des travailleuses et des travailleurs immigrants touchent encore un salaire qui ne correspond pas à leur formation et sont victimes de pratiques discriminatoires au travail. En 2019, la CSN adopte la *Déclaration contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie*. Cette année coïncide avec l'arrivée de Ramatoulaye Diallo à la trésorerie du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN. L'implication syndicale de la femme originaire de la Guinée remonte à 2007, après qu'elle se soit fait « passer un sapin » en devant travailler à Noël et au Jour de l'An. Cet horaire contrevenait à sa convention collective, qui prévoyait une seule journée de travail lors de ces deux jours fériés. « Les immigrants cumulent souvent les emplois et n'ont pas le temps de s'impliquer », souligne-t-elle. « Des outils sont de plus en plus créés pour faciliter leur intégration sociale et leur inclusion syndicale. Il faut éviter qu'il y ait deux catégories de travailleurs! » Cette préoccupation est croissante dans les syndicats CSN, alors que le marché du travail favorise la précarité et l'inégalité des droits des personnes immigrantes en faisant appel au programme de travailleuses et de travailleurs étrangers temporaires plutôt qu'à l'immigration permanente.

Dès 1993, le président de la CSN de l'époque, Gerald Larose, ainsi que Romeo



1. Grève chez Olymel, août 2021.
2. Femme de chambre lors d'une manifestation dans l'hôtellerie, dans les années 1980.
3. Fierté Montréal, août 2019.

Saganash, alors grand chef adjoint du Grand Conseil des Cris de la Baie James, dirigent le Forum paritaire québécois-autochtones dans le but d'établir un nouveau contrat social entre les deux peuples. Au début des années 2000, des ententes sont signées entre la CSN et des groupes de défense des droits des autochtones. « Ces initiatives ont permis de développer la solidarité au niveau local »,

résume la directrice générale de l'Observatoire québécois des inégalités, Nathalie Guay, qui a œuvré à la CSN comme conseillère à la recherche et adjointe au comité exécutif.

La CSN a aussi joué un rôle actif dans l'adoption de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* par le Canada et le Québec.

## Fierté syndicale

Tout au long de son existence, la CSN a multiplié les tribunes pour faire valoir les droits des gais et des lesbiennes. Line Chamberland a fait partie des toutes premières luttes en ce domaine. En 1988, la professeure du cégep Maisonneuve prend part à la fondation du premier groupe gais et lesbiennes de la CSN. Le comité se voit ainsi confier un mandat d'enquête pour mettre en lumière la réalité des gais et des lesbiennes. « À cette époque, juste aller aux rencontres du comité, c'était un *coming-out*. On voulait sortir du silence, briser le tabou », se rappelle M<sup>me</sup> Chamberland.

L'enquête du comité révèle des faits troublants. Outre les moqueries et les paroles dénigrantes dont ces personnes sont fréquemment la cible, plusieurs gais et lesbiennes sont victimes de congédiements, de refus d'embauche ou de mesures disciplinaires pour des raisons fallacieuses. L'absence de reconnaissance des conjointes et conjoints de même sexe mène à de tristes injustices. Des gens se voient refuser une journée de congé pour assister aux funérailles de leur conjoint. D'autres perdent même la garde de leurs enfants.

En 1988, le Front commun arrache la reconnaissance des conjoints de même sexe dans la fonction publique. Or, la discrimination, la violence et le harcèlement règnent toujours dans certains milieux.

En outre, toutes les communautés, qu'elles soient gaie, lesbienne, bi, trans ou non-binaire, vivent leur lot de difficultés. Les revendications prennent donc de nouvelles formes et encore bien des batailles restent à mener. « Des aménagements tels que des congés de paternité pour les deux pères d'un couple ou des congés médicaux pour les gens qui font une transition de genre pourraient être mis en place », précise l'ex-titulaire de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal. ●

# LE POINT. EN BREF



## POUR UN RÉSEAU VRAIMENT PUBLIC

Le mardi 31 janvier, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale, la CSN tenait le premier rassemblement d'une nouvelle campagne visant à promouvoir un réseau de la santé et des services sociaux VRAIMENT public.

Ces dernières années, on a assisté à une privatisation tranquille du réseau... à grands frais, il faut le dire. Au fil des réformes, on a centralisé à outrance ce réseau qui devient de moins en moins démocratique. Il faudra faire preuve de vigilance au cours des prochaines années, car la CAQ souhaite aller encore plus loin et plus vite dans cette voie tracée par ses prédécesseurs. La CSN entend mettre en avant des pistes de solutions différentes visant à décentraliser, à démocratiser et à déprivatiser la santé et les services sociaux.

[csn.qc.ca/vraiment-public/](http://csn.qc.ca/vraiment-public/)

UNE PHOTO DE PASCAL RATTHÉ

# 181 530

C'est le nombre d'immigrantes et d'immigrants temporaires accueillis entre janvier et novembre 2022 au Québec, dont près du tiers sont ici pour étudier<sup>1</sup>. Ce nombre représente trois fois plus d'immigrants temporaires que d'immigrants permanents. Les employeurs se tournent de plus en plus vers cette immigration temporaire en raison de la rareté de main-d'œuvre, des délais fédéraux de traitement des demandes d'immigration permanente et des seuils fixés à 50 000 personnes par le gouvernement Legault pour l'immigration permanente au Québec.

<sup>1</sup> Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

## LA LANGUE, C'EST L'ADN D'UN PEUPLE

Ces mots prononcés par l'ancien président de la CSN, Gérald Larose, on peut les entendre dans *Une histoire sur le goût de la langue* réalisé par Hélène Choquette, qui retrace l'évolution de notre rapport à la langue, de la Conquête de 1759 à nos jours. Plusieurs personnalités connues, de Louise Latraverse à Jim Corcoran en passant par Biz et Louise Beaudoin, y sont également convoquées afin de s'exprimer sur leur perception de l'état du français en Amérique. Pour étoffer son propos, la réalisatrice ne manque pas de s'appuyer aussi sur l'expertise de sociologues, d'historiens, de spécialistes en communication publique et de linguistes.



La question du français au travail est bien sûr abordée dans ce documentaire, dont l'initiative revient à la CSN. Cela dit, d'autres aspects importants y sont abordés. La langue de Molière dans les arts et en politique, par exemple, fait partie intégrante de ce voyage au cœur du français en Amérique. En résulte le portrait éclairant d'une langue qui tente de survivre sur le continent depuis plus de 250 ans. **Le film est disponible au centre de documentation de la CSN.**

Le poète québécois, Gaston Miron, invité à l'émission française *Apostrophes*, magazine littéraire animé par Bernard Pivot, le 1<sup>er</sup> mai 1981. Image tirée du documentaire.

### Abonnez-vous au Point Syndical

Vous voulez recevoir *Le Point syndical* gratuitement à la maison? C'est possible. Écrivez à [distribution@csn.qc.ca](mailto:distribution@csn.qc.ca) et chaque édition du journal vous sera livrée, chez vous. Ce courriel peut également servir:

- À modifier les informations liées à votre abonnement.
- À modifier les quantités reçues (pour les syndicats).

Vous aimeriez aussi recevoir la version électronique du journal? Rien de plus simple. Rendez-vous à [csn.qc.ca/point-syndical/](http://csn.qc.ca/point-syndical/) et inscrivez votre adresse courriel à l'endroit indiqué à cette fin. *Le Point syndical* sera envoyé dans votre boîte courriel: il ne vous restera plus qu'à le lire!



# BIENVENUE À LA CSN

Entre le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et le 31 janvier 2023, **14 nouveaux syndicats (ou accréditations) représentant 493 salarié-es ont reçu la confirmation qu'ils se joignent à la CSN.**

## NATIONAL

- SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES DE LA RESTAURATION-CSN
- SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE QUÉBEC SOLIDAIRE-CSN

## MONTREAL MÉTROPOLITAIN

- SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES D'URGENCES-SANTÉ-CSN
- SYNDICAT DES PROFESSIONNELS ET DES PROFESSIONNELLES DU CÉGEP DE SAINT-LAURENT-CSN
- SYNDICAT DES PROFESSIONNELS ET DES PROFESSIONNELLES DU COLLÈGE DE ROSEMONT-CSN
- SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES(EURS) DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL-CSN
- SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE MÉTIERS ET DE SERVICES DE LA RIO-CSN
- SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE-CSN

## QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

- SYNDICAT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES
- SYNDICAT DES PROFESSIONNELS ET DES PROFESSIONNELLES DU CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON-CSN
- L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU PRÉHOSPITALIER (ATPH)-CSN

## SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

- SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE RÉCUPÈRE SOL-CSN

## CŒUR DU QUÉBEC

- SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA FERME DES VOLTIGEURS-CSN

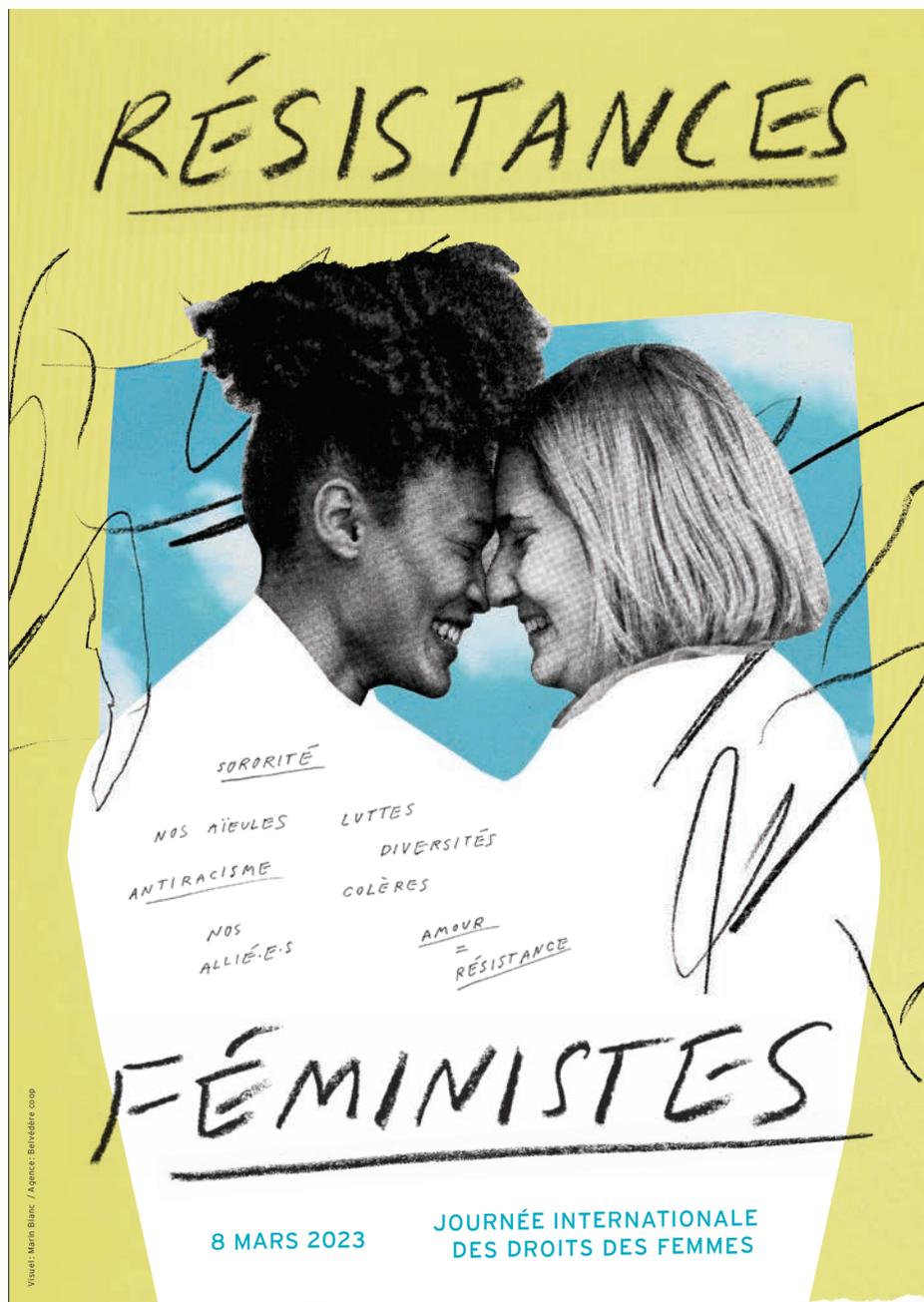
## TORONTO

- TORONTO HOSPITALITY EMPLOYEES UNION-CSN

**INSCRIVEZ-VOUS  
À L'INFOLETTRE**

**ET RECEVEZ CHAQUE  
SEMAINE TOUTE L'INFORMATION  
QUI VOUS INTÉRESSE**

[csn.qc.ca/infolettre](https://csn.qc.ca/infolettre)



# LES FÉMINISTES RÉSISTENT

Cette année, la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars se déroulera sous le thème Résistances féministes. Pour le Collectif 8 mars dont fait partie la CSN, ce slogan se veut une réponse à la montée de la droite et des extrémismes qui n'augure rien de positif à l'égard des femmes.

Le 8 mars représente un moment fort de la vie syndicale pour le mouvement CSN, alors que les militantes organisent différentes actions prévues un peu partout au Québec à l'occasion de cette importante journée. Le calendrier détaillé des activités est disponible par l'intermédiaire du conseil central. Des épinglettes peuvent également y être commandées au coût de 3 \$ l'unité.

D'autres outils aux couleurs du 8 mars 2023, soit une affiche, des autocollants et un signet fait de papier ensemencé de fleurs sauvages ont été envoyés dans les syndicats affiliés au début de février. Une image couverture Facebook, un arrière-plan Zoom et une signature courriel peuvent aussi être téléchargés à [csn.qc.ca/8mars/](https://csn.qc.ca/8mars/).

## UNE NOUVELLE TRADITION S'INSTALLE À LA CSN

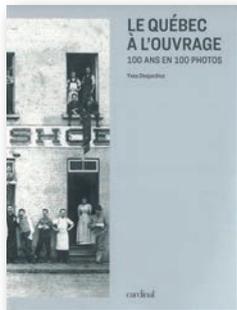
Les membres de la CSN ont jusqu'à maintenant amassé plus de 100 000 \$ lors de la première édition de Marche-Don/Cours-Don, une nouvelle activité hivernale au profit du Camp Vol-d'été-Leucan-CSN qui se terminera en mars. Cette initiative invite les militantes et les militantes à assumer leur nordicité en participant à une marche ou à une course à relais en plein hiver. Le résultat a déjà grandement dépassé les attentes, et finalement, c'est au-delà de 300 personnes réparties sur plus de 60 équipes provenant des quatre coins du Québec qui ont accepté ce défi enneigé et qui parcoureront un total de 3 750 kilomètres, ce qui correspond à un aller-retour entre Chandler et Rouyn.

Rappelons que depuis 1996, la CSN mène des collectes de fonds afin de contribuer au financement des deux semaines du seul camp destiné spécifiquement aux enfants atteints de cancer et à leur famille. Jusqu'à maintenant, plus de 4 millions de dollars ont été amassés par les membres bénévoles du mouvement afin d'offrir à des milliers d'enfants une semaine de pur plaisir et de bonheur dans un camp d'été adapté à leurs besoins.



# SUR LES TRACES DE LA CSN

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. L'historien Yves Desjardins s'est peut-être inspiré de cet adage lorsqu'il travaillait sur *Le Québec à l'ouvrage* pour retracer les 100 ans de la CSN en textes mais surtout en photos. À travers un récit aussi captivant qu'instructif accompagné d'images éloquentes, l'auteur montre comment les grandes luttes de la CSN, tout comme les coups durs, ont fortement influencé l'évolution du Québec moderne. La rétrospective est riche et étoffée; elle nous rappelle avec un intérêt renouvelé à quel point notre vie courante bénéficie de l'action syndicale. Tout au long de la lecture, le texte dévoile l'ampleur des luttes menées par ces femmes et par ces hommes pour faire avancer leur cause. Les photos, ces bijoux d'archives syndicales, nous font réaliser tout le chemin parcouru collectivement.



**LE QUÉBEC À L'OUVRAGE**  
CARDINAL, 2021,  
270 PAGES

Il est aujourd'hui difficile de s'imaginer un monde sans salaire minimum, sans la rémunération des heures supplémentaires, sans vacances payées, ou sans congés parentaux et de maternité, entre autres choses. Et pourtant, ces avancées ont été gagnées de chaude lutte. *Le Québec à l'ouvrage* nous parle de ces gens ordinaires, ces personnes qui n'ont jamais renoncé à défendre leurs principes et leurs idéaux de justice et d'équité, même si on leur faisait la vie dure.

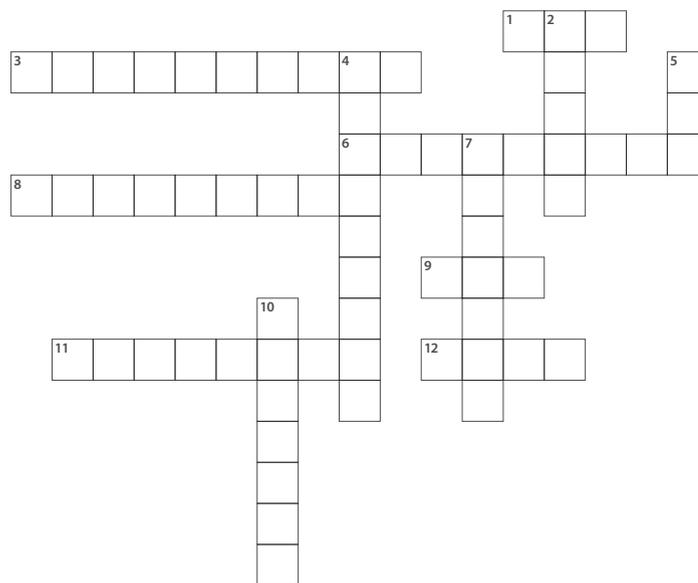
Ainsi, les vendeuses de Dupuis Frères se sont battues pour faire reconnaître leur syndicat comme unique agent négociateur. Les infirmières de Sainte-Justine pavèrent la voie à une véritable syndicalisation dans les hôpitaux et à la reconnaissance de la profession. La grève des travailleurs de l'amiante a assis le principe de l'élimination du danger à la source et le droit de refuser de travailler en cas de risque pour la santé ou la sécurité. La levée de boucliers des travailleurs de la Robin Hood déboucha sur l'intégration au *Code du travail* des dispositions anti-briseurs de grève. Les travailleuses des CPE donnèrent aux femmes l'occasion de retourner sur le marché du travail et permirent à des milliers d'enfants d'accéder à des services de garde éducatifs de qualité.

Ces legs, Desjardins nous les raconte de brillante façon. Avec sa plume ciselée, probablement un héritage de sa longue expérience de journaliste à Radio-Canada, il pose les jalons d'une grande histoire. Un livre qu'il vaut la peine de parcourir encore et encore. ● **Ariane Gagné**

Pour vous procurer le livre: [documentation@csn.qc.ca](mailto:documentation@csn.qc.ca)

## POINT DE REPOS

Solutions : [csn.qc.ca/lepointsyndical](http://csn.qc.ca/lepointsyndical)



## LE JEU DES SEPT DIFFÉRENCES

par Boris



## MOTS ENTRECROISÉS

### LES 100 ANS DE LA CSN

#### Horizontalement

1. Après le conflit de l'amiante et la grève des travailleurs de l'Alcan de Shawinigan, la CSN se dote de ce fonds en 1948 pour soutenir les syndiqué-es en grève.
3. Première femme à la tête de la CSN.
6. Type d'équité pour laquelle la CSN a mené une lutte de tous les instants.
8. Propriétaire intransigeant d'un tristement célèbre manoir où meurt un syndiqué après qu'un policier de la Sûreté du Québec l'a pris au cou.
9. Mois durant lequel se déroule une fête en l'honneur des travailleuses et des travailleurs.
11. Mouvement soutenu par la CSN pour protester contre la hausse des frais de scolarité.
12. Ancêtre de la CSN.

#### Verticalement

2. Chantier naval historique qui s'est syndiqué à la CSN en 1949.
4. Mesure instaurée par Philippe Couillard qui a provoqué une véritable levée de boucliers partout au Québec.
5. Ont permis à des milliers de femmes de retourner sur le marché du travail.
7. Les travailleurs mènent une grève en 1975 contre cette substance associée au risque de cancer du poumon.
10. Cible d'une vaste campagne de boycott en 1978. On y fabrique du chocolat.

# 67<sup>E</sup> CONGRÈS DE LA CSN

DU 15 AU 19 MAI 2023  
AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

[csn.qc.ca/67e-congres](http://csn.qc.ca/67e-congres)



Solidaire  
depuis 1921